

DATE DE PUBLICATION : 20 février 2012

Le directeur des Activités fiduciaires

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Henri JULLIEN, directeur général des Activités fiduciaires et de Place, le 20 janvier 2012 ;

Délégation permanente est donnée à Mme Martine BODILIS, chef du Service du Pilotage des Activités de caisse (SPAC) et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Jean François CHAZELAS, adjoint au chef du SPAC, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque relatif à l'exercice des activités du SPAC dans la limite de 30 000 euros (HT), à l'exception des nominations aux fonctions d'adjoint du chef du service.

Fait à Paris, le 23 janvier 2012

Jean-Jacques CAMBOUNET